

Déclaration de stratégie européenne (EPS)

Question 1 : a - Brève description de la stratégie du Groupe pour 2007-2013

Si la dimension internationale s'est concentrée jusqu'alors sur le programme ESC, il convient aujourd'hui, plutôt que d'entreprendre une réforme de fond de notre stratégie internationale et tout en s'appuyant sur l'existant, de **renforcer** les activités instaurées, d'**élargir** le rayonnement vers les autres entités du Groupe et de **diversifier** la nature de ces activités.

Nous menons à ce jour des actions de mobilité avec la quasi-totalité des pays de l'UE, nos enseignements sont reconnus comme étant de qualité par nos partenaires, comme le démontre la croissance de nos flux d'étudiants entrants (34 % d'augmentation entre 2002 et 2006). Nous mettons dorénavant l'accent sur l'élargissement du panel de **doubles diplômes** et de **diplômes conjoints**.(peut-être serait-il bon de mentionner le nombre de conventions de doubles diplômes et de diplômes conjoints ici).

Dans le cadre du renouvellement du visa du diplôme, obtenu pour une période de 5 ans, et de l'attribution du grade de « Master », mais aussi dans la perspective d'une démarche d'**accréditations internationales**, nous avons renforcé à la fois notre corps professoral et les exigences académiques s'y référant et, de ce fait, intégré 10 Docteurs en Sciences de Gestion.

Ces recrutements, ajoutés à la reconnaissance qualitative de nos enseignements, nous permettent d'accroître sensiblement la mobilité professorale entrante et sortante.

Parallèlement, nous développons une réelle **politique langues** envers l'ensemble de nos étudiants : un semestre complet de cours de management dispensés en langue anglaise, mais aussi des formations d'approfondissement en Français Langue Etrangère (FLE) à destination d'une population estudiantine non francophone. En outre, nous appuyons cette même politique langue à l'attention de nos professeurs et du personnel administratif au sein du Groupe.

Si le programme ESC demeure le programme phare du Groupe, nous offrons également aujourd'hui plusieurs **formations de niveau Bac + 3** : ouverture d'une école de Gestion et de Commerce, accord Bachelor (zone anglophone) qui donnera la possibilité aux étudiants du CESNI de réaliser une mobilité à l'étranger, aux étudiants EGC de valider un double diplôme à l'issue de l'année 3, Bachelor d'établissement, FLE assuré par la Cité des Langues. Ces programmes nous permettent de mettre en exergue et de consolider nos partenariats au niveau Licence.

Parallèlement, via une politique active dans le domaine de la **Recherche**, nous collaborons avec nos institutions partenaires sur une nouvelle dimension. Nous intégrons ainsi des réseaux internationaux qui font rayonner le Groupe par une participation conséquente à des conférences internationales reconnues par la communauté scientifique.

Notre Groupe supervise également de nombreuses **actions d'éducation tout au long de la vie** : formation en dehors du temps de travail, formation continue diplômante, Validation des Acquis par l'Expérience (VAE).

Enfin, nous avons mis en place un « **Conseil consultatif des Relations Internationales** » dans le but d'asseoir le dynamisme international du Groupe.

b- Communication de notre action Erasmus, lutte contre les discriminations

Nous travaillons actuellement sur la refonte de notre site web pour le Groupe, qui consacrera une place importante à notre dimension internationale. L'EPS y sera en ligne prochainement, en lien avec le guide ECTS. La Charte européenne est exposée dans le bureau de la Direction des Relations Internationales.

En ce qui concerne nos objectifs en matière de lutte contre les discriminations, il est à noter que nous participons, en partenariat avec l'Institut de Sciences Politiques de Grenoble, au projet « Egalité des Chances ». Ce projet promeut la mixité sociale et l'accès des classes sociales modestes aux Grandes Ecoles. Par ailleurs, l'Ecole est accessible au public à mobilité réduite.

Question 2 : Qualité des activités de mobilités académiques

Dans le cadre du programme ESC et pour l'obtention du diplôme, les étudiants sont tenus de réaliser au minimum un semestre à l'étranger contre deux mois initialement. Cette mobilité s'opère soit sous la forme d'un échange académique soit sous la forme d'un stage industriel (point développé en question 3).

Cette nouvelle donne nous a conduit à structurer la sélection et le suivi de nos étudiants :

- formalisation de temps forts d'informations, parution d'un guide de la mobilité, échanges/conseils eu égard au projet de mobilité et à l'élaboration d'un dossier de mobilité (rapport écrit et soutenance orale devant jury), préparation linguistique et culturelle, gestion des formalités de départ vers les partenaires institutionnels, tutorat et suivi à distance, reconnaissance des crédits validés auprès des partenaires.

En terme d'accueil des étudiants Erasmus, nous adressons chaque année à nos partenaires une information générale détaillée. Une fois la sélection des candidats finalisée par ces derniers, nous accompagnons leurs étudiants dans l'ensemble de leurs démarches de mobilité envers notre Groupe : aide au logement, démarches administratives et formalités d'immigration, aide à l'obtention d'une bourse régionale, sélection des cours, suivi pédagogique, soutien linguistique. Une association d'étudiants a vu le jour pour veiller à l'intégration des étudiants internationaux au sein du Groupe. Elle organise des activités de loisirs à leur attention et les dirige vers différents réseaux d'associations estudiantines.

En ce qui concerne la mobilité des professeurs, nous offrons des cours de remise à niveau en langues vivantes. Par ailleurs, l'apprentissage de l'anglais est devenu obligatoire dans le cadre de leur plan de formation. La mobilité est vivement encouragée et bien entendu reconnue et prise en compte dans le cahier des charges des enseignants. Le travail d'identification des mobilités est assuré par le service de Relations Internationales qui les suggère aux professeurs. Le professeur est également accompagné dans ses démarches administratives de mobilité et tous ses frais sont réglés par l'établissement.

Question 3 : Qualité des activités de mobilités en entreprise

En 2005, notre Groupe a créé un Service de Relations Entreprises dont l'objectif est de construire des liens pérennes avec les entreprises locales, nationales et internationales afin d'assurer l'employabilité de nos étudiants et stagiaires.

Près de 3 000 offres de stages, dont quelques centaines pour l'étranger, sont mises à disposition chaque année. Ces offres, en ligne, sont accessibles à l'ensemble de nos étudiants. Pour les offres à l'étranger, la Direction des Relations Internationales et le Service Relations Entreprise travaillent de concert.

L'accompagnement vers l'emploi est optimisé à travers :

- un Forum Emploi annuel
- des temps forts pour la préparation à l'entretien
- l'instauration d'un dispositif de développement personnel et professionnel « Trajectoire »

Les contrats d'alternance et d'apprentissage sont largement favorisés, un tiers des étudiants profitant de ces dispositifs. L'alternance est ouverte aux étudiants internationaux lorsqu'elle fait l'objet d'une convention.

Il est à préciser que le stage fait partie intégrante du cursus dans nos programmes et à ce titre aboutit à l'obtention d'une certification. Dans le cadre de l'EGC, un stage de 3 mois doit être réalisé à l'étranger. Dans le cadre de l'ESC, 3 stages sont obligatoires pendant la durée du cursus, dont un à l'étranger durant le second cycle. Ils s'inscrivent en complément pratique de l'année académique. Le stage de 1^{ère} année (3 mois) est un stage à vocation commerciale, le stage de 2^{ème} année (4 mois) est opérationnel et lui sont alloués 5 crédits ECTS alors que le stage de fin d'études (5 mois minimum) à vocation managériale bénéficie d'une allocation de 30 crédits ECTS.

Le stage se déroule généralement sous couvert d'une convention tri partite entre l'entreprise d'accueil, l'étudiant et le Groupe ESC, (parfois en CDD). Ainsi, le stage est systématiquement encadré par un professeur, lequel garantit la qualité du suivi de l'étudiant et reste en lien étroit avec le tuteur de l'entreprise. Tout stage requiert un rapport écrit et une soutenance orale devant jury. Pour les stages effectués à l'étranger, le rapport et la présentation orale sont rédigés et soutenus intégralement dans la langue de travail.